REPUBLIQUE DU NIGER

***--------------------***

**RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D’AGRICULTURE**

**(RECA)**

Etablissements Publics à caractère Professionnel créé par la Loi 2000 15/ du 21 Août 2000

BP : 686 Niamey - Tél : (227) 21 76 72 94 - Fax : (227) 20 72 38 68 - email : [recaniger@yahoo.fr](mailto:recaniger@yahoo.fr)

*Emergence des associations d’usagers de l’eau*

***Manuel de caractérisation des sites***

1. **Cartographie du site et coordonnées géographiques**

Il s’agit de faire une délimitation spatiale de la zone de concentration des ressources en eau et sol ayant des caractéristiques plus ou moins homogènes.

Dans le cas des sites à nappe alluviale, la délimitation du site doit se faire sur la base de caractéristiques hydrodynamiques de la nappe (niveau piézométrique de la nappe, puissance de l’aquifère/productivité des ouvrages de captage).

La limite du site est considérée comme étant la zone où les caractéristiques de la nappe n’offrent plus la possibilité d’un captage de la nappe pour une mise en valeur agricole. Toutefois, le changement de caractéristiques peut offrir une marge d’exploitation de la nappe à des fins d’AEP ou d’usages pastorales.

Dans le cas des sites à eau de surface, la délimitation du site est perceptible. C’est la zone comprenant le plan d’eau et son lit majeur.

La délimitation du site a pour objectif de faire la cartographie à partir de levées GPS, topographiques ou à partir d’images satellitaires (Google map).

1. **Les communautés se trouvant dans le site**

Ce sont tous les villages, campements et tribus gravitant autour du site. Le listing des communautés se fait en allant au delà de la limite du site. En effet, certaines communautés (surtout les éleveurs) peuvent se retrouver à une distance éloignée du site bien qu’utilisateurs des ressources.

1. **Entités administratives du site**

Un site peut se trouver à l’échelle d’une ou de plusieurs communes. Aussi, des liens très étroits de nature hydrologique et ou hydrogéologique peuvent lier le site à d’autres entités administratives.

1. **Réseau hydrographique du site**

La nature des eaux est relative aux paramètres hydrologiques de la ressource. Dans le cas des nappes alluviales, c’est de donner les niveaux piézométriques inter-saisonniers et la tendance interannuelle. L’exploitation de la nappe à quelques fins qu’elle soit, doit tenir compte aussi de ses caractéristiques hydrauliques (débit d’exploitation, ouvrages adéquats) à connaitre.

Dans le cas des nappes d’eau de surface, les paramètres à prendre en compte sont les fluctuations relatives au remplissage et retrait du plan d’eau ainsi que la capacité de la retenue en terme quantitatif (niveau limnométrique, saisonnalité, taux de remplissage interannuel).

La situation historique et géographique des principales sources d’alimentations d’eau du site :

* mares tampons, koris,
* description du bassin hydrologique avec l’importance des apports liquides, leurs saisonnalités et leurs variabilités dans le temps),
* sous bassin et ensemble hydrographique,
* régime pluviométrique dans le sous bassin immédiat du site et les bassins environnants.

1. **L’utilisation des ressources en eau du site** 
   1. **la production agricole,**

* évaluation de la superficie potentielle du site,
* **note descriptive des** systèmes de production (décrue, irrigation, production pluviale),
* **évaluation des superficies exploitées par système de production,**
* **principales cultures pratiquées,**
* importance de la production des principales cultures de décrue, pluviales et irriguées,
* nombre d’exploitants,
* évaluation financière de la production,
* évaluation des besoins en eau et niveau de satisfaction
  1. **l’élevage**
* les formes d’élevage pratiquées utilisant les ressources en eau du site,
* les moyens (couloirs d’accès) et sources d’accès (points d’eau et équipements),
* Importance de l’élevage (nombre de tète de bétail),
* besoins en eau du cheptel et niveau de satisfaction,
  1. **la pêche**
* poids de la production,
* importance économique,
* niveau d’accès aux ressources en eau du site
  1. **les usagers domestiques**
* catégories d’usagers,
* importance d’utilisation de la mare,
* évaluation des besoins et niveau de satisfaction,

1. **les relations intra et inter usagers**

Les relations entre usagers sous entendes toutes les formes d’organisation formelle (comme les groupements et associations) et les autres relations traditionnelles d’utilisation des eaux.

Ces relations peuvent être aussi être conflictuelles, sous forme potentielles, latente et ouvertes.

Quelque soit la forme, il est important de donner les sources de conflits, les mesures et cadres de règlement, les concertations existantes.